



Le Conseil communal de Vulruz met au concours le poste d'  
**EMPLOYÉ(E) COMMUNAL(E) AU SERVICE DE LA VOIRIE À 100 %**

**Tâches principales :**

- Travaux édilitaires, de voirie et d'entretien du réseau routier (y compris participation au service hivernal, travaux de déneigement)
- Travaux d'entretien, de conciergerie et gestion du chauffage des bâtiments communaux
- Surveillance et maintenance du réseau communal d'adduction d'eau
- Entretien des espaces verts et places de jeux
- Remplacement en cas d'absence du responsable de la voirie pour tous les travaux intérieurs/extérieurs et l'entretien des routes communales

**Profil souhaité :**

- Être au bénéfice d'un CFC d'un métier artisanal ou autre titre jugé équivalent
- Être apte à travailler de manière indépendante
- Avoir le sens des responsabilités
- Être titulaire d'un permis de conduire (catégorie B)
- Être polyvalent(e) pour travailler aussi bien à l'intérieur (bâtiments, conciergerie) qu'en extérieur (entretien des routes, espaces verts, etc.)
- Disposition à effectuer des horaires irréguliers
- Être de nationalité suisse ou au bénéfice d'un permis d'établissement
- Être incorporé(e) au Corps intercommunal sapeurs-pompiers avec grade d'officier.

**Nous offrons :**

- Une place de travail stable
- Un travail varié
- Les prestations sociales selon les statuts du personnel de l'Etat de Fribourg

**Entrée en fonction :** 1<sup>er</sup> janvier 2021 ou à convenir.

Le cahier des charges de cette fonction peut être consulté sur le site : [www.vulruz.ch](http://www.vulruz.ch), ou demandé auprès de l'Administration communale de Vulruz.

Les dossiers de candidatures accompagnés d'un curriculum vitae, copies de diplômes et certificats, références, sont à adresser au Conseil communal de Vulruz, Rue du Château 28, 1627 Vulruz, **jusqu'au vendredi 23 octobre 2020 à 12h00.**